



TRIDOM - Biodiversité et développement durable du paysage Tri-national Dja-Odzala-Minkébé

Amélioration de la participation concertée des acteurs du secteur public, du secteur privé et de la société civile au développement durable et respectueux de la biodiversité du paysage du Tri-national Dja-Odzala-Minkébé.

Le Contexte

Le complexe transfrontalier d'aires protégées TRIDOM, situé à la frontière entre le Gabon, le Cameroun et la République du Congo, fait partie des douze paysages du bassin du Congo désignés comme prioritaires par le plan de convergence de la COMIFAC. Le plan de convergence de la COMIFAC fixe le cadre des politiques forestières à travers la sous-région Afrique centrale. Avec environ 191.541 km², le paysage du TRIDOM s'étend sur trois pays dont le Cameroun, le Congo et le Gabon. Ce paysage est constitué à 24% d'aires protégées, à 65% de concessions forestières, à 11% d'espaces de sylviculture, agriculture ou habitat et infrastructures.

Le TRIDOM se compte parmi les zones forestières les plus intactes de la planète avec environ 97 % de couverture forestière. Il présente également une diversité biologique particulière avec une forte proportion de forêts primaires. En tant que zone à forte couverture forestière et à faible déforestation, il joue un rôle important dans la régulation du climat mondial et dans le régime hydrologique régional. Parallèlement, sa richesse en ressources (bois, minerai de fer, or) constitue une base importante pour le développement économique, que chacun des trois pays souhaite exploiter dans l'intérêt national, raison pour laquelle des licences d'exploitation et des projets d'infrastructure (barrages, chemin de fer, routes) sont en cours de planification. La pression en faveur de la conversion des terres pour la production alimentaire afin d'approvisionner les centres urbains en pleine expansion s'accroît également. Les intérêts croissants, qui se chevauchent parfois, donnent lieu à des conflits d'utilisation entre les acteurs de la protection de la nature, de la sylviculture, de l'exploitation minière, des infrastructures et des groupes de populations locaux, y compris les populations autochtones.

Autre fait important, malgré la richesse des ressources, la région est marquée par la pauvreté. Les données de développement dans la région TRIDOM n'atteignent que 84 % au Congo, 88 % au Gabon et 93 % au Cameroun de l'indice de développement humain (IDH) national respectif. Cela s'explique notamment par le fait que la région était jusqu'à présent peu accessible et qu'il était difficile d'y implanter et d'y diversifier des activités productives en raison d'un mauvais approvisionnement en énergie, d'une mauvaise infrastructure et connexion au marché.

Intitulé du projet	Biodiversité et développement durable du paysage TRIDOM
Commettant / Client	Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung (BMZ)
Organisme d'exécution	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Zone du projet	Cameroun, République du Congo et Gabon
Organisme de tutelle	Commission des Forêts d'Afrique centrale (COMIFAC)
Durée globale	09/2023 à 08/2027 (4 ans)
Enveloppe financière	10 millions euros

Le Défi

Un accord de coopération au sein du TRIDOM a été signé en 2005 par les trois gouvernements. Il vise la coopération et la gestion concertée du TRIDOM afin de promouvoir la conservation, l'utilisation rationnelle des ressources et le développement durable au bénéfice des communautés locales. En ce qui concerne la coopération transfrontalière, un protocole de lutte anti-braconnage a été conclu en 2014 et un autre sur les bio corridors pour les grands mammifères a été élaboré, dont la décision est encore en suspens. Ces protocoles offrent de bonnes bases pour la protection de la biodiversité, mais n'ont guère été mis en œuvre jusqu'à présent, tout comme l'accord TRIDOM lui-même. En 2015, un Comité Tri-National de Supervision et d'Arbitrage (CTSA) a été mis en place. Le soutien international à la mise en œuvre du plan de convergence de la COMIFAC dans la région du TRIDOM s'est jusqu'à présent concentré sur les actions menées par un grand nombre d'acteurs dans les différentes aires protégées. Seul un projet TRIDOM financé par le FEM entre 2013 et 2015 s'est jusqu'à présent concentré sur l'ensemble de la région.

Les populations cibles

Les bénéficiaires cibles directs du projet sont les populations rurales de la région du TRIDOM, constituée d'environ 200.000 habitants/tes Baka et Bantou, vivant principalement d'agriculture de subsistance menée dans les alentours des aires protégées de la zone frontalière. Quant aux groupes cibles intermédiaires, ils sont constitués des membres des organes du TRIDOM ainsi que des professionnels et cadres du secteur privé et de la société civile (ONG). Comme acteurs privés exerçant dans la zone, on compte notamment des entreprises privées du secteur forestier (environ 120 concessions forestières) et des opérateurs touristiques de chasse en safari, ainsi que des entreprises agro-industrielles, minières, énergétiques et de transport.

L'approche

Le partenaire politique de mise en œuvre du projet TRIDOM est la COMIFAC. Ce projet transfrontalier vise globalement à développer et à renforcer les capacités des trois groupes d'acteurs du secteur public, du secteur privé et de la société civile pour une interaction cohérente et efficace en vue de la conservation de la biodiversité et d'un développement durable dans le paysage forestier du TRIDOM. Il s'agira notamment de :

Appuyer les organes prévus par l'accord TRIDOM entre le Cameroun, le Congo et le Gabon à remplir leurs mandats. Il s'agit ainsi d'impulser une dynamique commune au niveau des trois pays, notamment à travers des accords de coopération transfrontalière conclus et des bases institutionnelles communes de planification et de mise en œuvre favorable au développement durable ainsi qu'à la préservation de la biodiversité du paysage TRIDOM.

Impliquer tous les groupes d'acteurs dans un échange sur les potentiels de conciliation entre la protection de la biodiversité et le développement socio-économique selon des objectifs communs pour le paysage TRIDOM. En vue de permettre une meilleure concertation et adaptation des acteurs à des processus d'intervention plus appropriés aux besoins globaux du paysage TRIDOM.

Engager davantage les entreprises du secteur privé sur une base volontaire pour la protection de la biodiversité et le développement socio-économique durable dans les zones forestières du paysage TRIDOM. Afin de renforcer leur durabilité

économique grâce à des modèles commerciaux diversifiés et au développement du processus de certification, pour une gestion durable de leurs concessions.

Favoriser la mise en place par les communes, les districts administratifs locaux, le secteur privé et la société civile de projets pilotes afin de tester localement des approches évolutives et extensible d'utilisation durable des ressources naturelles. Il s'agira notamment de soutenir les groupes autochtones et les femmes à travers le développement de projets adaptés à leur culture et à leurs besoins, afin de permettre la mise en œuvre et la diffusion des projets pilotes favorisant le développement durable au niveau local.



Publié par: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Siège de la société : Bonn et Eschborn, Allemagne
Projet GIZ d'appui au TRIDOM
Bureau régional GIZ - Yaoundé
BP 7814, Yaoundé, Cameroun
T +237 650 276 930/650 276 931
www.giz.de/kamerun

En coopération avec Commission des forêts d'Afrique centrale
Sur mandat du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
Bureaux du BMZ
Dahlmannstraße 4 Stresemannstraße 94 53113
Bonn, RFA 10963 Berlin, RFA
T +49 (0)228 99 535-0 T +49 (0)30 18 535-0
F +49 (0)228 99 535-3500 F +49 (0)30 18 535-2501
poststelle@bmz.bund.de / www.bmz.de

Responsable : Martial NKOLO
Texte: Ingrid BIWOLE / Julia METSIO
Edition. Ingrid BIWOLE
Crédits photos : Julia METSIO
La GIZ est responsable de la publication de ce contenu
Septembre 2023